



AVIS DE PROMULGATION

Avis public

Avis de promulgation du règlement n° R-2025-005

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de Natashquan, le 13 janvier 2026: **Régie interne**

Ce règlement a pour objet d'encadrer le déroulement des délibérations en séance.

Ce règlement entre en vigueur le 13 janvier 2026. Il a effet au 13 janvier 2026.

Donné à Natashquan, ce 13 janvier 2026

Benoit Léger
Benoit Léger, greffier-trésorier